



Solin mitoyen, qui le doit?

Par **tine1**, le **31/05/2010** à **14:56**

Bonjour,

Ma maison est mitoyenne avec la maison de mon voisin. Ma maison est plus haute que celle du voisin. Nous sommes mitoyens par les pignons où il y a un joint de dilatation. Le voisin a commencé et fini sa construction 2 mois avant moi, sans pour autant faire un enduit de façade précaire ou rendre étanche son pignon.

Il va de soi qu'un solin doit être mis.

Qui le doit? en vertu de quel code ou/et article?

La solution de partager ou de participer ne convenant pas au voisin, mais il réclame ce solin. Merci de m'éclairer sur ce problème.